

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 13 juin 2016 à 20 heures  
1800, boulevard Saint-Joseph**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Claude Dauphin, Maire d'arrondissement  
Monsieur Jean-François Cloutier, Conseiller de ville  
Madame Maja Vodanovic, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Daniel Racicot, Conseiller d'arrondissement  
Madame Kymberley Simonyik, Conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Martin Savard, Directeur d'arrondissement  
M<sup>e</sup> Danielle Ruest, Secrétaire d'arrondissement  
Madame Arianne Gouem, Secrétaire d'arrondissement substitut

---

**CA16 19 0186**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'ajouter l'item suivant à l'ordre du jour :

**20.09** Contrat pour des travaux de remplacement de bornes d'incendie (LAC-PUB-1613)

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 13 juin 2016, tel que modifié.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.01

---

**CA16 19 0187**

**Approbation du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du conseil d'arrondissement tenue le 9 mai 2016 relativement au projet de règlement numéro 2710-88 sur le zonage**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du conseil d'arrondissement tenue le 9 mai 2016 relativement au projet de règlement numéro 2710-88 sur le zonage.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.02

---

**CA16 19 0188**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 9 mai 2016**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 9 mai 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.03

---

Monsieur Claude Dauphin, maire de l'arrondissement, fait lecture du rapport sur la situation financière de la Ville relative à l'Arrondissement de Lachine et dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par l'Arrondissement de Lachine du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 31 mai 2016, le tout conformément à l'article 144.7 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

---

**CA16 19 0189**

**Rapport du maire de l'arrondissement sur la situation financière de la Ville relative à l'Arrondissement - Publication**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

De décréter que le texte du rapport du maire de l'arrondissement sur la situation financière de la Ville relative à l'Arrondissement soit publié dans le journal diffusé dans l'arrondissement.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.04 1161991015

---

**CA16 19 0190**

**Contrat pour la réalisation d'un « Plan lumière » pour l'arrondissement de Lachine dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal - Approbation et autorisation de signature**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer un contrat de gré à gré à l'organisme à but non lucratif Montréal en histoires pour la réalisation d'un « Plan lumière » sur le territoire de l'arrondissement de Lachine, pour un montant total de 974 367,14 \$;

D'autoriser le directeur d'arrondissement à signer la convention à intervenir à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1163948010

---

**CA16 19 0191**

**Entente avec l'Association Centre-Ville Lachine (ACVL) - Soutien financier - PR@M-Commerce - Rue Notre-Dame - Approbation et autorisation de signature**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le protocole d'entente concernant un soutien financier de 3 000 \$ à l'Association Centre-Ville Lachine (ACVL) dans le cadre de la campagne de promotion du PR@M-Commerce;

D'autoriser le maire de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer, pour et au nom de l'Arrondissement de Lachine, ladite convention à intervenir;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1167131001

---

**CA16 19 0192**

**Entente de partenariat entre la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal (CCISOM) et la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine - Approbation et autorisations**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'approuver l'entente de partenariat entre la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal (CCISOM) et la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine pour une période de deux ans, soit du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 31 mai 2018;

D'autoriser le paiement de la somme de 5 000 \$ pour la première année de l'entente;

D'autoriser le maire de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement ou, en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire substitut, à signer, pour et au nom de l'arrondissement de Lachine, ladite entente à intervenir;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.03 1167131002

---

**CA16 19 0193**

**Entretien des surfaces gazonnées des autoroutes 20, 13 et 138 dans les limites de l'arrondissement de Lachine - Entente avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec - Autorisation**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'approuver l'offre de contrat numéro 850896251 du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, pour des travaux d'entretien des surfaces gazonnées des autoroutes 20, 13 et 138 dans les limites de l'arrondissement de Lachine, le tout pour une durée d'un an et un montant de 18 700,78 \$;

D'autoriser le directeur des Travaux publics à signer la convention à cet effet;

D'imputer ce montant conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.04 1167118003

---

**CA16 19 0194**

**Contrat de location d'un balai aspirateur avec opérateur pour le balayage des rues et stationnements de l'arrondissement (LAC-INV-1620)**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'octroyer un contrat au montant total de 51 911,22 \$ à la compagnie Entretiens J.R. Villeneuve Inc., plus bas soumissionnaire conforme suite à l'appel d'offres sur invitation numéro LAC-INV-1620, pour la location d'un balai aspirateur avec opérateur pour le balayage des rues et stationnements de l'arrondissement;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1167122004

---

**CA16 19 0195**

**Contrat pour la fourniture et l'installation de portes haute performance en caoutchouc pour le bâtiment de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Lachine (LAC-PUB-1614)**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer un contrat au montant total de 142 965,66 \$ à la compagnie Les Portes J.P.R. Inc., plus bas soumissionnaire conforme suite à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1614, pour la fourniture et l'installation de portes haute performance en caoutchouc pour le bâtiment de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Lachine;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.06 1167292003

---

**CA16 19 0196**

**Contrat pour des travaux de menuiserie sur demande, pour les édifices, les parcs et autres infrastructures de l'arrondissement (LAC-PUB-1616)**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer à la compagnie Construction Caruso inc., plus bas soumissionnaire conforme suite à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1616, un contrat pour des travaux de menuiserie sur demande pour les édifices, les parcs et autres infrastructures de l'arrondissement de Lachine, pour un montant total maximal de 61 528,87 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.07 1167116004

---

**CA16 19 0197**

**Centre récréatif de Lachine Ouest inc. - Subvention annuelle 2016**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'autoriser le versement de la subvention annuelle 2016 au montant de 55 300 \$ au Centre récréatif de Lachine Ouest inc., conformément à la Politique d'assistance financière de l'arrondissement pour les organismes sportifs;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.08 1165262003

---

**CA16 19 0198**

**Contrat pour des travaux de remplacement de bornes d'incendie (LAC-PUB-1613)**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer à la compagnie Manorex Inc., plus bas soumissionnaire conforme suite à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1613, un contrat pour des travaux de remplacement de quinze bornes d'incendie désuètes dans différents secteurs de l'arrondissement de Lachine, pour un montant total de 176 250,93 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.09 1167126004

---

**CA16 19 0199**

**Reddition de comptes**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De recevoir la liste des factures non associées à un bon de commande ainsi que la liste des bons de commande émis pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2016;

De recevoir la liste des virements de crédit effectués pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1163547009

---

**CA16 19 0200**

**Journal des subventions**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'autoriser l'octroi des subventions prévues au Journal des subventions pour un montant total de 25 400 \$.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1163479008

---

**CA16 19 0201**

**Adoption du Règlement numéro 2710-88 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage aux fins d'augmenter à huit le nombre de logements autorisés dans la zone M-403 et d'ajuster les normes touchant l'affichage des usages complémentaires, les terrasses sur toit, les bâtiments accessoires, les agrandissements, ainsi que d'autres dispositions liées à l'architecture et à l'implantation des bâtiments**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'adopter le Règlement numéro 2710-88 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage aux fins d'augmenter à huit le nombre de logements autorisés dans la zone M-403 et d'ajuster les normes touchant l'affichage des usages complémentaires, les terrasses sur toit, les bâtiments accessoires, les agrandissements, ainsi que d'autres dispositions liées à l'architecture et à l'implantation des bâtiments.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1162614002

---

**CA16 19 0202**

**Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au coin de la rue Victoria et de la 25<sup>e</sup> Avenue - Lot numéro 4 427 861 du cadastre du Québec**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver la demande de dérogation mineure au Règlement numéro 2710 sur le zonage pour le lot numéro 4 427 861 du cadastre du Québec, situé au coin de la rue Victoria et de la 25<sup>e</sup> Avenue, ayant pour effet de permettre :

- Pour un nouveau bâtiment commercial, une hauteur de 5,0 mètres, et ce, bien que le Règlement numéro 2710 sur le zonage stipule que la hauteur minimale d'un bâtiment situé dans la zone C-356 est de 6,4 mètres;
- L'implantation des bacs à déchets dans la marge arrière, et ce, bien que le Règlement numéro 2710 sur le zonage stipule que les bacs à déchets sont interdits dans les marges de recul prescrites au règlement;
- Une aire de stationnement occupant 80 % de la superficie de la cour avant, et ce, bien que le Règlement numéro 2710 sur le zonage stipule qu'il est permis d'aménager des cases de stationnement dans la cour avant, pourvu que les cases et les accès n'occupent pas plus de 50 % de la superficie de la cour avant;
- Trois accès au terrain, et ce, bien que le Règlement numéro 2710 sur le zonage stipule que, pour un usage commercial, deux accès au terrain sont autorisés;
- Pour deux accès au terrain, une largeur de 11,0 mètres, et ce, bien que le Règlement numéro 2710 sur le zonage stipule que, pour un usage commercial, la largeur maximale d'un accès au terrain est de 8,0 mètres.

Le tout selon les documents soumis en date des 12 et 13 mai 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1166470041

---

**CA16 19 0203**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé au coin de la rue Victoria et de la 25<sup>e</sup> Avenue - Lot numéro 4 427 861 du cadastre du Québec**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction d'un nouveau bâtiment commercial sur le lot numéro 4 427 861 du cadastre du Québec, situé au coin de la rue Victoria et de la 25<sup>e</sup> Avenue;

Le tout selon les documents soumis en date des 12 et 13 mai 2016;

D'accorder le permis de construction demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1166470042

---

**CA16 19 0204**

**Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 155, 6<sup>e</sup> Avenue - Lots numéros 2 135 151 et 2 135 152 du cadastre du Québec**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'approuver la demande de dérogation mineure au Règlement numéro 2710 sur le zonage pour un nouveau bâtiment trifamilial contigu faisant partie du projet de redéveloppement sur les lots numéros 2 135 151 et 2 135 152 du cadastre du Québec, ayant pour effet :

- De permettre une implantation sur la ligne de propriété latérale, et ce, bien que le Règlement numéro 2710 sur le zonage stipule que la marge latérale minimale est de 3,0 mètres.

Le tout selon les documents soumis en date du 29 avril et du 16 mai 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1166470043

---

**CA16 19 0205**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé au 155, 6<sup>e</sup> Avenue - Lots numéros 2 135 151 et 2 135 152 du cadastre du Québec**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction de trois nouveaux bâtiments trifamiliaux sur les lots numéros 2 135 151 et 2 135 152 du cadastre du Québec, correspondant au 155, 6<sup>e</sup> Avenue, à la condition suivante:

- Que le projet comporte la plantation en cour avant d'au moins un arbre colonnaire à faible déploiement ayant le potentiel d'atteindre une hauteur de 7 mètres à maturité.

Le tout selon les documents soumis en date du 29 mars 2016;

D'accorder le permis de construction demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.04 1166470028

---

**CA16 19 0206**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé aux 1780-1790, boulevard Saint-Joseph**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant l'agrandissement en cour arrière et la modification des façades de l'immeuble situé aux 1780-1790, boulevard Saint-Joseph;

Le tout selon les documents soumis en date du 23 mars et du 5 avril 2016;

D'accorder le permis de construction demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.05 1166470036

---

**CA16 19 0207**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé aux 1974-1986, boulevard Saint-Joseph**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant le remplacement des garde-corps des balcons en cour avant et la modification des ouvertures en façade avant pour l'immeuble situé aux 1974-1986, boulevard Saint-Joseph;

Le tout selon les documents soumis en date du 28 avril 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.06 1166470037

---

**CA16 19 0208**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé au 19, rue McLaughlin**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la modification des façades avant et arrière de l'immeuble situé au 19, rue McLaughlin, à la condition que la fenestration en façade avant de la partie en brique du bâtiment soit préservée;

Le tout selon les documents soumis en date du 28 avril 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.07 1166470040

---

**CA16 19 0209**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé au 380, 7<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant le remplacement des garde-corps des balcons en cour avant pour l'immeuble situé au 380, 7<sup>e</sup> Avenue;

Le tout selon les documents soumis en date du 12 mai 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.08 1166470038

---

**CA16 19 0210**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé au 1200, 50<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la modification des ouvertures sur les façades avant et latérale gauche du bâtiment industriel situé au 1200, 50<sup>e</sup> Avenue;

Le tout selon les documents soumis en date des 9, 11 et 12 mai 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.09 1166470039

---

**CA16 19 0211**

**Opération cadastrale - Immeuble situé au 1754, rue Provost - Contribution pour fins de parc**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'accepter la somme de 6 378,14 \$ à des fins de parc que le propriétaire du lot numéro 1 247 162 du cadastre du Québec doit transmettre à la Ville conformément au Règlement numéro 07-012 relatif à la cession de terrains pour l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs, de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.10 1166470044

---

**CA16 19 0212**

**Mouvement de personnel - Liste**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De recevoir la liste de mouvement de personnel telle que soumise, le tout conformément au Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés et ses amendements.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.01 1162343007

---

**CA16 19 0213**

**Désignation d'un maire suppléant de l'arrondissement - Juillet, août et septembre 2016**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

De désigner madame Kymberley Simonyik, conseillère d'arrondissement, à titre de maire suppléant de l'arrondissement, et ce, pour les mois de juillet, août et septembre 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

51.01 1161991007

---

**CA16 19 0214**

**Recommandation au conseil municipal - Autoriser le greffier de la Ville à émettre une attestation de non-objection à la délivrance d'un certificat d'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) - Travaux de construction d'infrastructures d'utilités publiques sur les lots numéros 3 743 678 et 3 743 679 du cadastre du Québec - Projet résidentiel Jenkins - Développement Lachine Est inc.**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

De recommander au conseil municipal d'autoriser le greffier de la Ville à émettre une attestation de non-objection à la délivrance, par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), d'un certificat d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ,c. Q-2) en vue des travaux de construction d'infrastructures d'utilités publiques sur les lots numéros 3 743 678 et 3 743 679 du cadastre du Québec, dans le cadre du projet résidentiel de la compagnie Développement Lachine Est Inc. sur le site de l'ancienne usine Jenkins.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

70.01 1152614006

---

**CA16 19 0215**

**Résolution d'appui à la création du projet Toponym'Elles pour augmenter la présence des femmes dans la toponymie de Montréal**

CONSIDÉRANT que la toponymie montréalaise est constituée d'à peine 6 % de désignations féminines;

CONSIDÉRANT que les femmes constituent 52 % de la population montréalaise et que leur apport à la collectivité devrait être davantage connu par le grand public;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal s'apprête à célébrer le 375<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation par Jeanne Mance et Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, soulignant par le fait même son histoire, son patrimoine et l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui ont contribué à l'édification de la métropole;

CONSIDÉRANT l'outil pédagogique que constitue la toponymie dans une société qui doit continuer à refléter les valeurs montréalaises de justice, d'égalité et d'ouverture;

CONSIDÉRANT l'engouement suscité par le projet Toponym'Elles, annoncé par la Ville de Montréal dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la femme 2016 et visant à augmenter la présence des femmes dans la toponymie montréalaise;

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

Que l'arrondissement de Lachine encourage ses citoyennes et ses citoyens à joindre le mouvement et à contribuer à enrichir la banque Toponym'Elles en proposant des noms de femmes lachinoises ayant contribué à l'histoire de l'arrondissement;

Que l'arrondissement affirme son leadership en dressant un portrait des opportunités toponymiques locales, tels que les rues, les parcs, les places publiques ou les bâtiments municipaux pouvant être désignés en l'honneur de Lachinoises;

Que l'arrondissement s'engage à augmenter le nombre de désignations féminines en tirant profit des possibilités toponymiques futures.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

70.02

---

**Période de questions des membres du conseil**

70.03

---

**Période de questions du public**

70.04

---

Et la séance est levée à 21 h 55.

---

Claude Dauphin  
Maire d'arrondissement

---

Danielle Ruest  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 11 juillet 2016.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 1800, boulevard Saint-Joseph, durant les heures normales d'ouverture.